



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 03.03.2011

**DÉPARTEMENT DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES
MÉDITERRANÉENNES, SLAVES ET ORIENTALES**

**PLAN D'ÉTUDES DE LANGUE, LITTÉRATURE ET
CIVILISATION CHINOISES**

**BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE
BACHELOR OF ARTS (BA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2011

Avant-propos

Les objectifs du Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts, BA) en chinois sont les suivants :

- donner aux étudiant-e-s de bonnes connaissances de base et des outils de réflexion sur la civilisation, l'histoire et la littérature chinoises ;
- donner aux étudiant-e-s de bonnes bases de langue chinoise (moderne et classique) ;
- préparer les étudiant-e-s à des études de niveau MA ou autres dans le domaine des études chinoises ;
- contribuer à la formation de type "lettres" ou "sciences humaines" des étudiant-e-s, en les exerçant aux tâches de réflexion et de communication (orale et écrite) propres à ces études ;
- donner aux étudiant-e-s les compétences linguistiques et culturelles générales indispensables pour des professions en rapport avec la Chine (diplomatie, journalisme, tourisme, etc.).

Ces objectifs sont envisagés en complémentarité les uns par rapport aux autres. Notamment, même si l'apprentissage de la langue représente une partie importante du BA, cet apprentissage n'est pas considéré ici comme un objectif en soi, mais comme un moyen d'accès aux sources et à la culture, comme il se doit dans une faculté de lettres. A l'inverse, il est rappelé qu'étant donné l'importance des tournures classiques en chinois moderne, et le poids de l'histoire ancienne dans la Chine contemporaine, parmi d'autres facteurs, une approche purement linguistique du chinois et de la Chine demeurerait fondamentalement insatisfaisante.

Cette réflexion se concrétise dans la répartition des modules du programme du BA : trois modules sont de nature proprement "sciences humaines" (civilisation, histoire, littérature, chinois classique, sinologie) ; les trois autres sont consacrés à l'apprentissage de la langue moderne. Mais même dans ces derniers modules, des travaux de traduction, de version, et de composition contribueront à former les étudiant-e-s aux compétences de type "lettres" mentionnées ci-dessus.

1. PROGRAMME DU BA :

REMARQUES ET DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LE BA

Modules, crédits, et évaluations :

Tous les modules valent 12 crédits.

Les examens ne pourront pas porter sur la matière d'un enseignement dispensé plus d'une année auparavant.

La plupart des enseignements du BA de chinois sont annuels, et tous les modules s'effectuent en un an, à l'exception du module BA5 qui s'effectue en principe en deux ans.

Accessibilité des modules aux étudiant-e-s d'autres disciplines :

Les modules BA2 et BA4 sont donnés en français et sont accessibles aux étudiant-e-s d'autres disciplines (modules hors-disciplines BA7, 15^e module, modules à option du MA).

Les enseignements et évaluations des modules BA1, BA3, BA5, et BA6 se font en partie ou totalement en chinois, et/ou présupposent des connaissances de chinois. Ils ne sont en principe pas accessibles aux étudiant-e-s d'autres disciplines, à l'exception des étudiant-e-s de linguistique, d'histoire des religions, et de japonais (*cf.* ci-dessous les dispositions particulières pour ces étudiant-e-s).

Dispositions particulières pour les étudiant-e-s de japonais, de linguistique, et d'histoire des religions :

Tous les modules de chinois, y compris ceux de langue, sont accessibles aux étudiant-e-s de japonais, de linguistique, et d'histoire des religions, soit comme module BA7 de leurs plans d'études respectifs, soit comme 15^e module, soit les deux.

Ces modules sont également accessibles aux étudiant-e-s de MA de ces disciplines, avec des modalités d'évaluation adaptées.

En cas de trop grande affluence, l'admission aux modules BA1 et BA3 peut être suspendue. L'admission aux modules BA3, BA5 et BA6, qui présupposent des connaissances de langue chinoise, est soumise à conditions.

Choix des disciplines :

Il est recommandé aux étudiant-e-s de chinois de combiner leur discipline soit avec le japonais, soit avec une discipline formatrice et complémentaire sur le plan méthodologique et théorique (histoire, histoire des religions, philosophie, linguistique, histoire de l'art, français, etc.).

Dispositions particulières pour les étudiant-e-s sinophones ou de langue maternelle chinoise :

Les étudiant-e-s pouvant justifier de connaissances de la langue chinoise (langue maternelle chinoise, séjours en Chine, etc.) se verront proposer un programme individualisé de remplacement pour tout ou partie des modules BA1, BA3 et BA6. L'examen du module BA6 (version de chinois moderne) est dû dans tous les cas.

Dispositions particulières pour les étudiant-e-s effectuant un séjour en Chine dans le cadre de leurs études :

Il est conseillé aux étudiant-e-s de chinois d'effectuer un séjour d'études en Chine avant la fin du BA. Les étudiant-e-s effectuant un séjour d'études en Chine (ou éventuellement ailleurs) durant leurs études (minimum : 1 semestre) pourront se voir offrir des modalités d'évaluation personnalisées, sur décision des responsables du plan d'études de chinois, et sur présentation de justificatifs. Il est recommandé aux étudiant-e-s de discuter de ces possibilités avec les responsables du plan d'études de chinois *avant* le départ pour l'étranger.

Remarque sur la présentation des travaux écrits :

Les étudiant-e-s respecteront les règles éthiques et formelles qui président à la rédaction de tout travail scientifique. Ils veilleront notamment à indiquer avec précision et honnêteté leurs sources. Ils s'en tiendront aux règles de rédaction usuelles (forme des notes, renvois, indications bibliographiques, etc.).

Connaissance de l'anglais :

De nombreuses études sur la Chine étant rédigées en langue anglaise, une connaissance au moins passive (lecture) de cette langue est indispensable et sera considérée comme allant de soi.

Parcours-type pour un BA en trois ans :

- 1^{ère} année : BA1 + BA2
- 2^{ème} année : BA3 + BA4 + BA5a
- 3^{ème} année : BA5b + BA6 + BA7



BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE

BACHELOR OF ARTS (BA)

Condition d'admission :

- Aucune.

Module BA1	Langue chinoise moderne I	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 6 – 8h/Année de TP.	
Attestation(s)	Participation active aux travaux pratiques.	
Evaluation	Examen oral de chinois moderne, avec partie écrite (env. 30 minutes en tout).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La réussite de ce module (note minimale : 4) conditionne l'accès au module BA3.	

Module BA2	Initiation aux études chinoises	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de SE, Séminaire d'initiation aux études chinoises.• 2h/Année de CR.	
Attestation(s)	Travaux et tests dans le cadre du séminaire selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen oral (env. 20 minutes) portant sur la matière des enseignements du module.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La réussite de ce module (note minimale : 4) conditionne l'accès au module BA7.	



Module BA3	Langue chinoise moderne II	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	Réussite du module BA1 au préalable.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 6 – 8h/Année de TP. 	
Attestation(s)	Participation active aux travaux pratiques.	
Evaluation	Examen écrit (6h) : version + grammaire.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module BA4	Introduction à la littérature chinoise	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2 – 4h/Année de CR et de SE. 	
Attestation(s)	Travaux dans le cadre des enseignements.	
Evaluation	Examen écrit (8h) : dissertation sur un sujet déterminé dans le cadre des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module BA5	Langue chinoise classique et sinologie	12 crédits
-------------------	---	-------------------

Demi-module BA5a	Initiation au chinois classique	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de SE, Séminaire d'initiation au chinois classique. 	
Attestation(s)	Travaux et tests dans le cadre du séminaire.	
Evaluation	/	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La participation à ce module présuppose des connaissances de chinois moderne (équivalent module BA1)	



Demi-module BA5b	Philologie et textes classiques chinois	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de SE, Séminaires de philologie et textes classiques.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Examen écrit (6h): version commentée de chinois classique.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La participation à ce module présuppose des connaissances de chinois classique (équivalent module BA5a).	

Module BA6	Langue chinoise moderne III	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 4 – 6h/Année de TP et de SE.	
Attestation(s)	Tests et travaux dans le cadre des TP selon des modalités définies en début d'enseignements.	
Evaluation	Examen écrit (6h): version commentée de chinois moderne.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Module BA7	Langues et cultures extrême-orientales OU Module hors discipline	12 crédits
-------------------	---	-------------------

Module BA7	Langues et cultures extrême-orientales	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	Réussite du module BA2 (du plan d'études de chinois ou de japonais) au préalable.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2 – 3h/Année de SE, Séminaire(s) interculturel(s), séminaires sur la Chine ou le Japon, conférences sur l'Extrême-Orient. 	
Attestation(s)	Participation active et travaux dans le cadre d'un enseignement.	
Evaluation	Petit mémoire (20-25 pages, 40'000-50'000 signes) sur un sujet interculturel Chine et/ou Japon et/ou autre pays extrême-oriental (Corée, Vietnam), en rapport avec la matière d'un séminaire.	
Condition(s)	L'attestation et l'évaluation se font dans des enseignements différents.	
Remarque(s)	Les étudiant-e-s ayant le chinois et le japonais comme leurs deux branches principales de BA et choisissant cette option dans le cadre du BA de chinois devront suivre l'option "Module hors discipline" dans l'autre branche.	

OU

Module BA7	Module hors discipline	12 crédits
<p>Ce module sera choisi avec l'accord des responsables du plan d'études de chinois</p> <p>- soit en japonais, selon les conditions de l'unité de japonais ;</p> <p>- soit en coréen ;</p> <p>- soit parmi les modules proposés en options par les disciplines suivantes : français, littérature comparée, études genre, linguistique, histoire, histoire des religions, philosophie, histoire de l'art, ethnologie, et sociologie (liste close). Cette offre est susceptible de varier selon les années, et les conditions d'accès à ces modules sont fixées par les départements/unités concernés.</p>		



MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Aucune connaissance de la langue chinoise n'est nécessaire :

Module BA2	Initiation aux études chinoises	12 crédits
-------------------	--	-------------------

Module BA4	Introduction à la littérature chinoise	12 crédits
-------------------	---	-------------------

Etudiant-e-s de japonais, de linguistique, et d'histoire des religions :

A certaines conditions, ces étudiant-e-s ont accès aux modules de/en langue chinoise ; cf. les "remarques et dispositions particulières" du BA, ci-dessus.